Monsieur Pierre HERZOG Commissaire Enquêteur Mairie de Sierentz 1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ

Sierentz, le 5 juillet 2018

Objet : dossier de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU portant sur l'intérêt général du réaménagement de l'îlot urbain de la rue Clémenceau

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Les jours du château de Sierentz sont visiblement comptés! Une enquête publique ouverte jusqu'au 3 août 2018 inclus a notamment pour objet de permettre de démolir le bâtiment, propriété privée, jusque-là partiellement protégé par le PLU de Sierentz.

Le déclassement de sa façade sise 1 rue Clémenceau, préalable à la démolition du bâtiment, doit permettre la construction d'une quarantaine de logements dans trois immeubles collectifs.

L'analyse archéologique et architecturale du château menée par Marc Grodwohl, fondateur de l'Ecomusée, confirme que les volumes, les ouvertures et autres éléments appartiennent bien au début du 17eme siècle, tandis que le prestigieux escalier à balustres intérieur correspond au réaménagement en résidence seigneuriale au milieu du 18^e siècle. Une remarquable cave voûtée du début du XVIIe siècle, distincte du bâtiment, se trouve également dans l'enceinte de la propriété. C'est pourquoi, le château des Waldner de Freundstein, seigneurs de Sierentz sous l'Ancien Régime, figure à l'inventaire général du patrimoine culturel français.

Nous souhaiterions attirer votre bienveillante attention sur le caractère historique et patrimonial de la demeure seigneuriale des Waldner de Freundstein.

Aussi, nous sommes résolument opposés à toute démolition du château de Sierentz.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de notre considération distinguée,

Nous soussignés

tures